



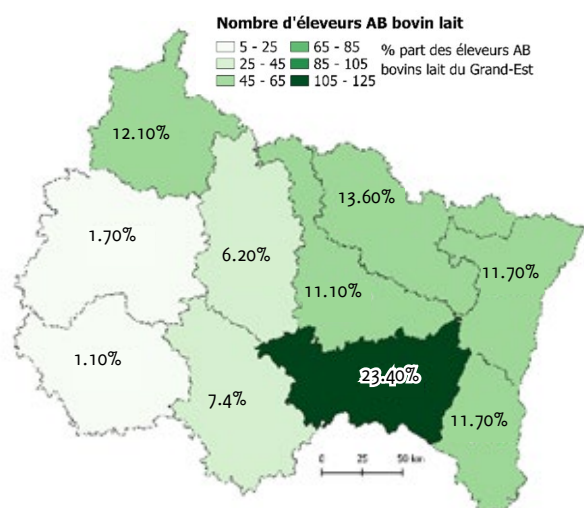
CARACTÉRISATION DES FERMES BIO EN BOVIN LAIT DU GRAND EST : QUELS APPORTS POUR LA FILIÈRE DANS LA CONJONCTURE LAITIÈRE ACTUELLE ?

La filière laitière traverse une situation inédite : depuis 2022 les volumes de lait de vache collectés sont en baisse. Elle fait face à des enjeux spécifiques liés à la baisse de la consommation de produits biologiques. Les prix du lait bio ont récemment chuté rejoignant ceux du lait conventionnel. Malgré la structuration des prix agricoles, au travers des lois EGAlim¹, la révision des prix en fonction des indicateurs économiques nationaux questionne sur leurs représentativités pour la région Grand-Est. Les fermes du Grand-Est ont maintenu des systèmes de polyculture-polyélevage caractéristiques de la zone intermédiaire traversant la région par la Lorraine, les Ardennes et la Haute-Marne². Ce développement s'oppose à celui des bassins laitiers traditionnels de l'Ouest de la France qui se sont spécialisés dans une activité laitière plus intensive.

UNE RÉGION LAITIÈRE STRUCTURÉE EN QUATRE BASSINS AUTOUR DES ZONES HERBAGÈRES

Fin 2022, le Grand-Est enregistre 9 % des éleveurs bovins laitiers bio français. C'est la 5^{ème} région de l'hexagone pour le nombre d'éleveurs bovins laitiers bio. 455 fermes maillent le territoire régional. Les principaux bassins de production laitière bio sont localisés dans les Ardennes, la plaine des Vosges, les reliefs vosgiens, ainsi qu'en Moselle et en Alsace bossue. Elles se situent dans des zones herbagères favorable à l'élevage. La surface de prairie permanente dans les différents départements représente entre 79 % (Haut-Rhin) et 42 % (Aube) de la SAU en AB dans les fermes en bovins lait. À l'inverse, les départements de la Marne et de l'Aube ne représentent que 2,7 % des fermes laitières compensée par une proportion significative de cultures (60 % de la SAU en terre labourable).

Au sein des fermes, la superficie se divise entre différentes catégories de cultures. La Surface Toujours en Herbe (STH) occupe en moyenne plus de la moitié de la SAU (55 %). Les cultures fourragères sont le 2nd groupe de culture pour 23 % d'occupation de la SAU en moyenne. Les cultures céréalières occupent en moyenne 20 % de la SAU, avec une production principalement axée sur du blé tendre, des mélanges céréaliers avec ou sans légumineuses, et du triticale. La culture de ces céréales sont essentiellement autoconsommées, à l'exception du blé tendre. En moindre proportion, on retrouve aussi une production d'oléagineux et de protéagineux (environ 1 % de la SAU par culture). Cependant, la répartition de la surface dépend de la superficie totale des fermes. À mesure que la superficie de la ferme augmente, la part de STH dans la SAU diminue, au profit des cultures fourragères et céréalières.



Carte 1 : Répartition par département des éleveurs en bovin lait AB du Grand Est en 2022

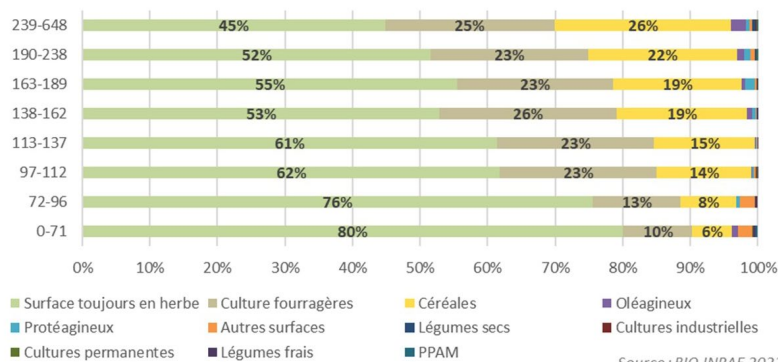


Figure 1 : Répartition de la surface selon les regroupements de cultures par tranche de SAU détenue en 2022

1 Ces lois imposent une contractualisation écrite obligatoire pour la vente de produits agricoles, incluant une clause de révision automatique des prix en fonction d'indicateurs économiques tels que les coûts de production et les prix du marché.

2 Lire « Dynamiques agricoles et agro-industrielles en zone intermédiaires de polyculture-élevage. Une géographie des filières pour penser la transformation des systèmes agri-alimentaires. » de La Haye Saint-Hilaire, 2023.

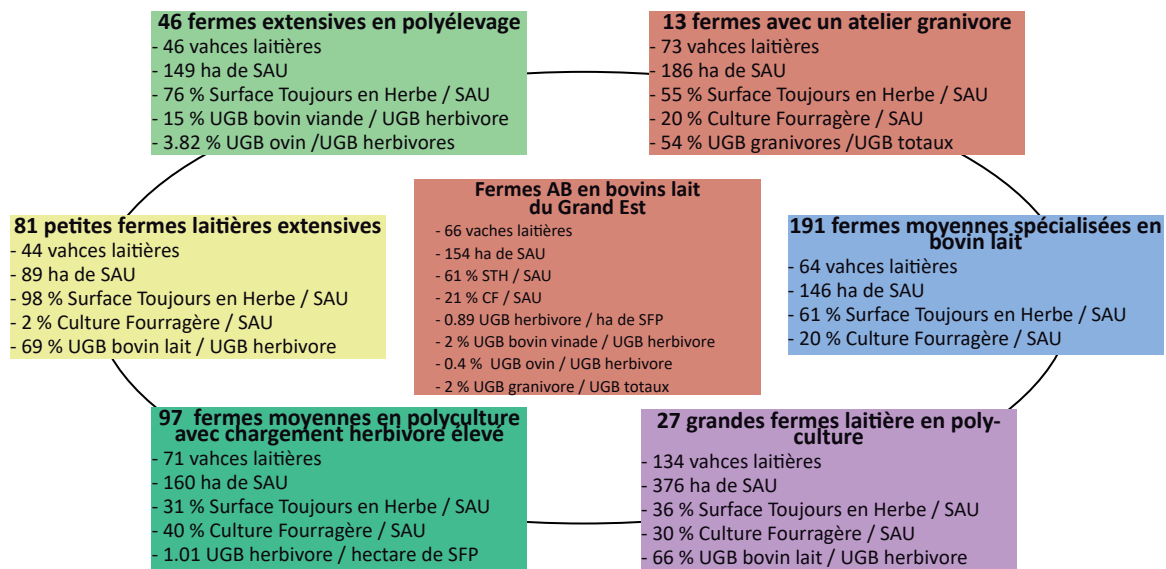
99.2 % du cheptel bovin laitier bio de la région est détenue par 455 fermes spécialisées en bovin lait, les fermes retenues étant celles avec plus de 5 vaches laitières ou ayant une activité d'aval liée à la production bovine laitière. La taille du cheptel bovin lait varie de 2 à 203 vaches laitières. Plus de la moitié du cheptel régional est détenu sur des fermes possédant 51 à 100 vaches laitières. 50 % des éleveurs ont moins de 61 vaches laitières et près d'un quart d'entre eux ont moins de 43 vaches laitières sur leur ferme, tandis que 10 % des fermes en comptent plus de 110.

Pour toutes les fermes bovins lait AB du Grand Est en 2022	Part des fermes	Part du cheptel
moins de 20 VL	6 %	1 %
de 21 à 50 VL	31 %	18 %
de 51 à 70 VL	28 %	26 %
de 71 à 100 VL	21 %	27 %
de 101 à 150 VL	10 %	18 %
plus de 150 VL	4 %	9 %
Ensemble	100 %	100 %

TYPLOGIE DES FERMES : ENTRE DIVERSIFICATION ET SPECIALISATION

Le regroupement des fermes selon leurs combinaisons de production a permis de faire apparaître 6 groupes distincts révélant une répartition intéressante des fermes. Les 6 groupes identifiés peuvent être regroupés et analysés selon 2 grandes catégories : les fermes spécialisées dans l'activité laitière et les fermes en polyculture-polyélevage.

Les politiques mises en place dans les années 1980 (quotas laitiers en 1984) jouent un rôle structurant dans la spécialisation des productions agricoles et particulièrement dans le "croissant laitier" dont les plateaux de l'Est font partie. Deux des groupes de la typologie, représentant 60 % des fermes de notre étude, se distinguent par leur spécialisation.



Le premier groupe, constitué de fermes moyennes spécialisées en bovin lait regroupe 191 fermes avec une SAU médiane de 131 hectares. Ces fermes possèdent un cheptel moyen de 67 vaches laitières et la présence d'autres animaux est faible. La diversification végétale sur ces fermes reste marginale, représentant moins de 20 % de la SAU. Avec une prédominance de la STH dans le parcellaire (60 % de la SAU), leur spécialisation s'explique par leur localisation dans des zones herbagères.

Ce système herbager est plus marqué dans le groupe correspondant à 81 petites fermes laitières extensives. Leur caractère extensif s'illustre par la dominance de la STH qui constitue 97 % de leur SAU. 50 % de ces fermes ont une

SAU inférieure à 80 hectares et abritent en moyenne un troupeau de 43 têtes de bovins laitiers. La part de terres labourables y est extrêmement faible (2 % de la SAU). Ces fermes exploitent les pâturages naturels dans des zones moins favorables à la culture et sont souvent associées à la transformation.

La diversification des fermes en bovin lait bio du Grand Est s'articule autour de systèmes en polyculture et du polyélevage. Cela concerne près de 40 % des fermes de l'étude divisés en quatre groupes.

Les 46 fermes extensives en poly-élevage avec une SAU médiane de 143 hectares, se caractérisent par un petit atelier bovin lait (environ 45 têtes) souvent complété par

des ateliers bovins allaitants et/ou ovins. Ce système de polyélevage permet une gestion extensive des troupeaux avec 75 % de la SAU en STH. L'association d'autres herbivores permet de valoriser les surfaces herbagères disponibles. La production végétale, comprenant les cultures fourragères et les céréales, y est modeste et principalement destinée à l'alimentation animale, renforçant l'autosuffisance alimentaire de la ferme.

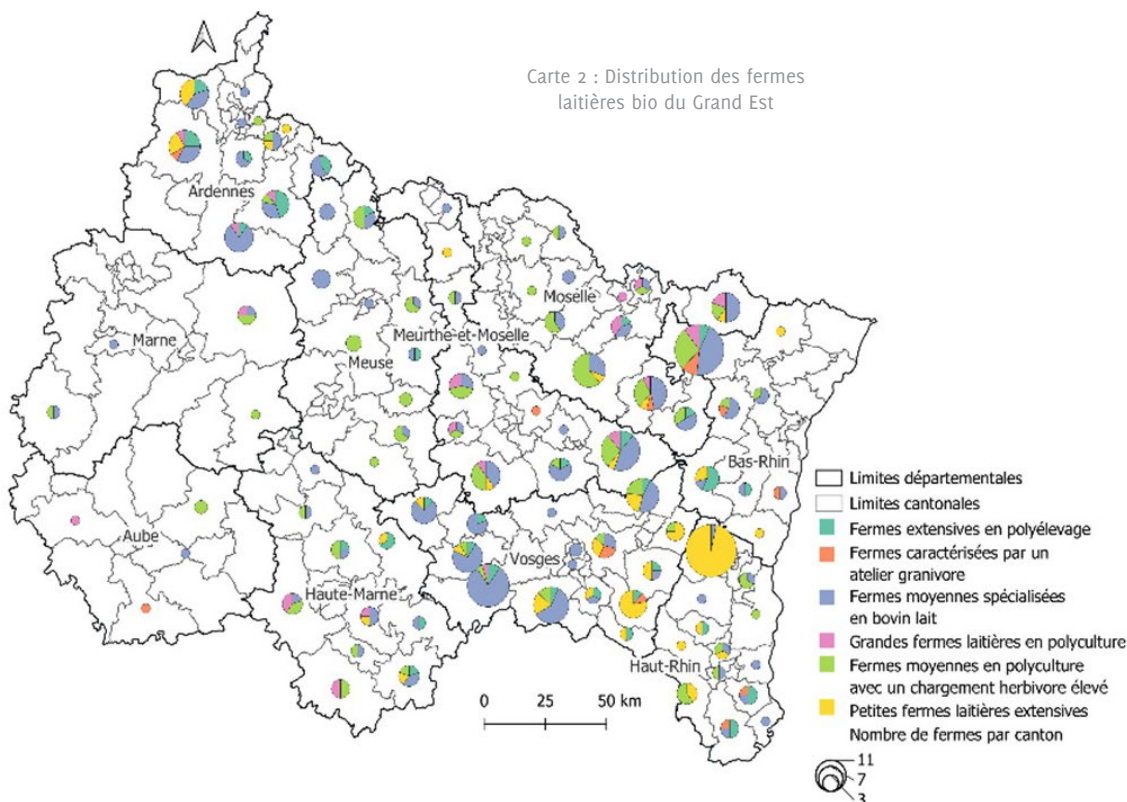
Les 27 grandes fermes laitières en polyculture et les 97 fermes moyennes en polyculture avec un chargement herbivore élevé combinent élevage et production végétale. Les grandes fermes laitières en polyculture disposent de plus de 239 hectares de SAU et d'un cheptel de 133 vaches laitières en moyenne. La STH représente 35 % de la SAU, tandis que les terres labourables occupent une grande part de la surface. Cette diversité végétale est portée vers une production de céréales servant en partie à alimenter les troupeaux tout comme la production de culture fourragère.

Les fermes moyennes en polyculture avec un chargement herbivore élevé se caractérisent par un troupeau bovin lait d'environ 71 têtes et une densité moyenne de plus d'un UGB herbivore par hectare de Surface Fourragère Principale (SFP). L'alimentation du troupeau repose en partie sur les cultures fourragères, elles occupent une part plus importante que la STH dans les fermes de ce groupe.

Plus marginalement, les 13 fermes moyennes caractérisées

par un atelier granivore, se distinguent par un atelier bovin lait de taille moyenne-supérieure (73 vaches laitières), complété par un atelier granivore. Avec 50 % des fermes ayant une SAU supérieure à 163 hectares, ces fermes consacrent une part importante de leur surface (plus de 50 %) au pâturage, tandis que les cultures fourragères occupent environ 20 % de la SAU. La présence de grandes cultures représente 25 % de la SAU favorisant la diversification végétale de l'activité et l'alimentation des granivores. Ces fermes ont des caractéristiques assimilables à la polyculture et au polyélevage.

Le caractère extensif des petites fermes laitières s'explique en partie par leur localisation, elles se situent majoritairement sur le massif vosgien, tandis que les fermes moyennes spécialisées en bovin lait sont davantage présentes dans l'Ouest vosgien et dans les Ardennes. Les fermes laitières moyennes en polyculture avec un chargement herbivore élevé se localisent au centre-nord de la région, dans la Meuse, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. Les trois autres types de fermes – fermes extensives en polyélevage, fermes caractérisées par un atelier granivore et grandes fermes laitières en polyculture – sont plus éparpillées et ne semblent pas être associées à des bassins de production spécifiques. Les fermes extensives en polyélevage, tout comme les grandes fermes laitières en polyculture, se distribuent sur l'ensemble de la région dans les bassins de production précédemment identifiés.



PHASE DE DECONVERSIONS DEPUIS 2022

Les dé-conversions survenues entre 2022 et 2024, ont pu être appréhendées par des appels téléphoniques passés auprès des éleveurs à l'origine pour récolter des données sur les UTH et le litrage produit. Nous avons réussi à contacter plus de 60 % des éleveurs AB en bovin lait de la région.

Ce phénomène est particulièrement marqué parmi les fermes ayant rejoint l'AB entre 2015 et 2019. Cette période est marquée par une forte vague de conversions, motivée par les aides à la conversion et par la crise laitière de la filière conventionnelle en 2016. Cependant, aujourd'hui, nous constatons une tendance croissante de dé-conversions, avec plus de 50 % des fermes qui avaient fait le choix de l'AB durant cette période envisageant désormais de quitter ce statut,

principalement en raison des difficultés économiques actuelles. Les dé-conversions concernent majoritairement deux types de fermes : les fermes laitières moyennes spécialisées et les petites fermes laitières extensives, représentant 65 % des cas. Ces deux clusters partagent l'absence d'atelier de diversification, soulignant l'importance de mieux caractériser les fermes pour identifier les facteurs de fragilité conduisant à ces dé-conversions.

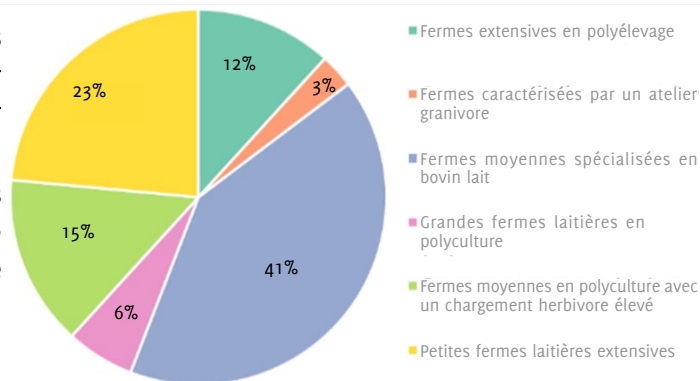


Figure 2 : Déconversions à l'AB selon leur cluster d'appartenance entre 2022 et 2024

CONNAITRE LE PRIX DE REVIENT DE SON LAIT

La contractualisation des prix de vente du lait inclut une révision automatique basée sur les coûts de production et les prix de marché. Cependant, l'outil COUPROD de l'IDEL, qui calcule ces coûts, présente des limites. Il se base sur des moyennes nationales issues de deux groupes de fermes AB (plaine et montagne), avec des échantillons réduits et non représentatifs des fermes laitières AB de l'Est de la France, qui ne sont pas incluses. Ces fermes, souvent en polyculture-polyélevage, diffèrent des systèmes spécialisés du bassin laitier de l'Ouest, soulignant l'absence d'un référentiel adapté à leurs spécificités.

En ce sens, la FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques) a développé un outil permettant aux éleveurs d'obtenir des références et des indications sur les prix de vente de leurs produits. Cet outil aide à établir un prix minimum couvrant toutes les dépenses de production tout en garantissant une rémunération équitable. L'outil FNAB prend en compte les charges directes – la rémunération souhaitée - le temps de travail, le renouvellement des équipements, ainsi que les aléas spécifiques à chaque ferme, offrant ainsi un calcul plus personnalisé et proche

des besoins de chaque producteurs . Cette typologie sert ainsi à calculer des prix de revient par type de ferme et ainsi, être au plus proche de la réalité.

Pour mieux comprendre les spécificités régionales, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 6 fermes laitières bio, représentant différents clusters. Cela a permis d'analyser les coûts associés aux pratiques agricoles des fermes, illustrant la diversité des modèles économiques. Certaines, comme les fermes des clusters 3 et 6, favorisent des systèmes économes basés sur l'autosuffisance, mais rencontrent des coûts liés à l'achat de fourrage et dans des équipements pour la transformation. D'autres, comme les clusters 1 et 4, adoptent une approche entrepreneuriale avec des investissements dans des équipements et l'agrandissement des surfaces, ce qui entraîne des coûts fixes plus importants. La gestion des ressources humaines varie également : des fermes diversifiées comme le cluster 2 supportent des coûts élevés de main-d'œuvre, alors que les fermes unipersonnelles et spécialisées, comme celle du cluster 5, cherchent à minimiser ces charges.

Pour prolonger ce travail, Bio en Grand Est prévoit d'accompagner les éleveurs bio du Grand Est au travers de formations sur l'utilisation de l'outil « Prix de revient » de la FNAB. En collaboration avec les éleveurs, ce projet vise à mieux comprendre les réalités économiques des différents systèmes de production laitiers bio et à fournir des références prix de revient adaptées aux spécificités régionales.